



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 mars 2003

**Alignement rue de la Verrerie : acquisition BOUROT pour
régularisation - section AW n°669**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 17 mars 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 mars 2003

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

***Adjoint*s :**

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Melle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mars 2003

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Les propriétaires de la parcelle sise à l'angle de la rue de la Verrerie et de l'Avenue de Nantes, M. et Mme BOUROT Jean-Michel, ont réalisé, il y a plusieurs années à la demande de la Ville, la mise à l'alignement de leur propriété côté rue de la Verrerie, en goudronnant une bande de terrain de 86 m² (AW n° 669). M. et Mme BOUROT, vendant leur propriété, ont demandé à la Ville de procéder à la régularisation de l'alignement.

Il y aurait lieu d'acquérir cette partie de terrain correspondant à l'alignement, moyennant le prix de 1 300 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition décrite ci-dessus ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir qui sera reçu par Maître ROULLET, Notaire à Verruyes, tous les frais et droits en résultant étant imputés à l'article 21.8221.2112 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER